

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.10/213  
7 janvier 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE MME SANDY GALAZIN, SECRETAIRE DU COMITE DIRECTEUR, PACIFIC  
CONCERNS RESOURCE CENTER, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES  
ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement  
intérieur du Conseil de tutelle)

PACIFIC CONCERNS RESOURCE CENTER

Adresse postale :

P.O. Box 27692  
Honolulu, Hawaii 96827

Le 28 décembre 1982

Le Secrétaire du Conseil de tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017

Monsieur,

Je vous écris aujourd'hui pour vous prier instamment de nous aider à faire  
différer le plébiscite sur l'Accord de libre association qui doit se tenir le  
10 février 1983 aux Palaos.

Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies a le devoir de veiller à ce  
que les habitants des Palaos, et en fait tous les Micronésiens, aient suffisamment  
de temps pour comprendre la portée politique de l'Accord de libre association et de  
tous les accords subsidiaires.

En outre, nous estimons que les Etats-Unis ont également le devoir de laisser  
aux habitants des Palaos le temps nécessaire pour examiner à fond ces documents et  
en discuter. Bien que l'Accord ait été signé en août dernier, le 20 novembre  
encore des négociateurs des deux gouvernements se sont réunis à Hawaii pour  
négocier des accords sur un programme d'amélioration des biens d'équipement,  
accords d'une importance cruciale. Au début de décembre, la législature des Palaos

a demandé à une équipe de négociateurs des Palaos de renégocier plusieurs accords très importants. Il ne semble pas possible que les négociations et l'information politique puissent avoir lieu simultanément.

Nous comptons sur votre assistance. Nous vous demandons à vous, ainsi qu'à votre bureau, de faire tout ce qui est possible pour que le peuple des Palaos ait suffisamment de temps pour examiner à fond l'Accord, et en discuter une fois que celui-ci aura été complètement négocié. Un tel examen et une telle discussion ne sauraient être menés à bien avant le 10 février 1983.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

La Secrétaire du Comité  
directeur du Pacific Concerns  
Resource Center

(Signé) Sandy GALAZIN

-----